



Un projet pour le territoire communautaire

Le préambule

La Communauté de communes Creuse Sud-Ouest est née, au 1er janvier 2017. L'année 2018 a été consacrée à l'échange, chaque élu a pu s'exprimer sur sa vision des compétences de la Communauté de communes pour aboutir à la rédaction des statuts, adoptés le 1er janvier 2019.

Ainsi,

La Communauté de communes s'inscrit dans une démarche de cohérences territoriale, économique, sociale et durable. Elle est compétente dans les domaines où les communes lui ont confié une capacité d'intervention, le plus souvent complémentaire à leurs propres actions, soit qu'elle les facilite, soit qu'elle les améliore, soit encore qu'elle permette une mutualisation des moyens.

Aussi,

Respectueuse du maintien des spécificités locales, la Communauté de communes est une mise en commun des moyens et des savoir-faire afin de rendre plus efficient l'exercice des services publics en lien avec ses compétences pour ses communes membres. Le projet de territoire a vocation à tendre vers une valorisation du territoire, pour améliorer la qualité de vie de ses habitants et renforcer son attractivité.

Les suites de la fusion

- Dynamique de projets coupée à mi-mandat
- Appréhension de nouveaux territoires / visions politiques / nouveaux élus
- Difficulté à s'identifier à cette nouvelle structure
- Perte de repère et sentiment d'abandon

Une seconde année 2018 chargée

- Séminaires et groupes de travail pour la rédaction des statuts
- Échange de visions, d'idées sur les projets en court et sur l'avenir
- Prise de conscience des difficultés financières et de la nécessité des transferts de charges

Le travail à poursuivre

- Élaboration d'un projet de territoire issu des discussions de 2018
- Recréer différemment les liens communes – communauté de communes
- Stabiliser le déséquilibre pour relancer une dynamique financière
- Adapter l'organisation de la structure aux besoins à venir des communes

La démarche ouverte et partagée du projet de territoire

Les élus ont été invités à débattre, échanger et proposer des pistes de réflexion à travers les questions suivantes :

Quelles sont les forces et les faiblesses du territoire, quels sont les enjeux de son développement ?

La nature des compétences de la Communauté de communes obéit-elle à ces enjeux de développement ? Doit-elle faire évoluer ses missions pour les satisfaire ?

Quel est le rôle de l'intercommunalité au profit de ses communes membres ? Un gestionnaire de compétences ? Un partenaire en terme de mutualisation ? En terme de péréquation financière ?

Restitution des réflexions

Analyse subjective des forces du territoire

- qualité de vie sur le territoire : environnement préservé, offre culturelle
- territoire paisible
- accessibilité en matière d'habitat (coût abordable)
- capacité d'accueil pour les enfants, tant en matière scolaire qu'à l'égard des services rendus par les communes et par la Communauté de communes ;
- maintien des services à l'égard des personnes âgées /Opportunité induite par le développement de l'économie des seniors (« Silver Economie »)
- en matière de développement économique, accroissement du télétravail sur le territoire.

Analyse subjective des faiblesses du territoire

- déclin démographique
- départ et non retour des jeunes = enjeu d'attractivité pour les attirer et/ou les faire revenir ;
- bas salaires et petites retraites ;
- immobilier en vente souvent en mauvais état
- préoccupation de l'accueil petite enfance
- en matière de numérique : problématique de la téléphonie mobile
- faiblesse indéniable en matière de mobilité (dessertes ferroviaires et routières)
- en matière d'hébergement touristique : défaut d'entretien, de promotion et d'hébergement adapté (déficit de structures accueillantes) + enjeu relatif à l'accueil touristique (manque de professionnalisme)

Enjeux de développement

- Renforcer l'attractivité à l'égard des entreprises qui maillent le territoire et pour l'accueil de nouvelles activités, développement des filières et circuits courts
- Renforcer l'attractivité touristique du territoire/nécessité d'une meilleure approche qualitative de l'accueil touristique
- En matière d'emploi : enjeux énergétiques, forêt, agriculture (développement durable de la filière bois)
- Nécessaire déploiement d'équipements, notamment à finalité numérique et maintien de la population sur le territoire communautaire
- Opportunité d'initier une réflexion relative à la mutualisation des personnels (réflexion sur les remplacements, voire sur les mutations, soutien technique, juridique et financier aux communes qui en expriment le souhait et le besoin)
- Accentuer la réflexion sur l'optimisation financière et fiscale dans un système global et concerté entre les deux niveaux territoriaux (observatoire fiscal, prospective financière tant communale que communautaire)

Le projet de territoire

Cette démarche collective à laquelle ont participé près de 50 élus communautaires et communaux ainsi que les agents de la Communauté de communes a permis de déterminer

6 grandes politiques publiques

- les services à la population
- l'économie
- le tourisme
- la culture et la vie associative
- l'environnement et la biodiversité
- l'urbanisme et l'habitat

Les orientations stratégiques

Les priorités pour l'économie

- Le développement des entreprises innovantes
- La promotion et le développement du télétravail
- La promotion des filières et de la labellisation
- Le développement du numérique et de la téléphonie mobile
- La valorisation de la filière forestière à travers les enjeux d'éco construction
- La valorisation de la croissance verte et de l'économie circulaire

Les orientations stratégiques

- Créer et renforcer les infrastructures numériques (téléphonie mobile, fibre...) sur le territoire et en facilitant de nouvelles formes de travail collaboratif innovantes (télétravail, télémédecine...)
- Développer et soutenir la filière forestière dans une logique de gestion
- Faire de l'éco construction une filière d'excellence au profit des artisans et des entreprises locales, et une démarche de qualité environnementale en terme d'habitat auprès des habitants du territoire

Les priorités pour le Tourisme

- L'image et la communication autour du territoire.
- La mise en réseau des produits touristiques existants.
- Le renforcement de l'hébergement touristique.
- La professionnalisation des filières touristiques.

Les orientations stratégiques pour le tourisme

- Créer une marque territoriale pour fédérer et qualifier les prestataires, renforcer le sentiment d'appartenance au territoire, se marquer pour se démarquer !
- Favoriser le développement qualitatif de l'hébergement touristique, notamment en matière d'accueil groupes (encourager le lien entre l'hébergement touristique et les sites emblématiques du territoire)

Les priorités pour l'environnement et la biodiversité

Liaison Economie et Environnement / Valorisation économique de l'environnement

- Valoriser la forêt comme axe majeur de la biodiversité comme en matière touristique et économique.
- Promouvoir et renforcer la qualité de l'eau sur le territoire communautaire
- Améliorer la connaissance des espaces sensibles et en faire un levier de valorisation pour notre territoire.
- Renforcement des démarches de communication et d'éducation
- Développer la filière de l'éco-construction.
- Développement d'une marque territoriale « eau-forêt-pierre ».

Les orientations stratégiques

- Renforcer la sensibilisation du grand public et des acteurs économiques sur les enjeux de préservation de la biodiversité
- Développer la valorisation économique de l'environnement (lien direct avec l'éco rénovation, le développement et le soutien de la filière forestière)
- Valoriser le patrimoine paysager et naturel

Les priorités pour les services à la population

- Un travail sur la carence des modes de garde d'enfants.
- Une harmonisation des missions des services publics en matière de petite enfance, enfance et jeunesse.
- Une intervention pour aider à la mobilité des personnes.

Les orientations stratégiques

- Etendre la compétence en matière de petite enfance et d'enfance jeunesse à l'ensemble du territoire
- Renforcer le rôle de l'intercommunalité en matière d'accompagnement au vieillissement
- Favoriser les déplacements et la mobilité

Les priorités pour l'Urbanisme et l'Habitat

- Engager un diagnostic des enjeux d'urbanisme à travers la question du PLUI ;
- Maintenir les aides à l'habitat et développer un dispositif incitatif en matière d'éco construction ;
- Mesurer les enjeux d'une éventuelle extension de la compétence en matière de logement social sur le territoire de la Communauté de communes

Les orientations stratégiques

- Lier les aides à l'habitat aux travaux de rénovation écologique (Dispositif d'aides réorienté...)
- Encourager, par l'intermédiaire du PIG, le dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat en matière énergétique et d'adaptation aux travaux PMR et d'espaces de vie (maintien à domicile)

Les priorités pour la Culture et la Vie associative

- Maintien des spectacles itinérants
- Création et développement d'un événement culturel pérenne / image du territoire / mise en réseau des associations
- Renforcer le soutien aux associations (aspects logistiques et financiers)
- Développer une démarche en matière de mise en réseau des bibliothèques

Les orientations stratégiques

- Faire de la lecture publique un axe de développement de la vie culturelle intercommunale
- Créer un événement culturel pérenne favorisant l'image et l'identité du territoire
- Conforter ce qui existe

LES PRINCIPES FONDATEURS

**La relation
Communes
/
Communauté de
Communes**

- partager une vision commune
- organiser les complémentarités
- établir une solidarité financière

Innover le territoire

- valoriser un modèle de développement fondé sur ses ressources vives
- impliquer les habitants et les acteurs locaux
- anticiper l'évolution des compétences

Caractères et identités

- permettre l'appropriation du territoire
- favoriser la lisibilité globale de son action
- forger son identité dans la diversité de ses caractères

Phaser le projet sur 7 ans

2019-2020-2021-2022 : le temps de la préparation

- Finalisation du projet de territoire et des actions engagées
- Intégration des nouveaux élus
- Stabilisation organisationnelle et financière de la structure
- Préparation à la reprise de compétences

2023-2024-2025-2026 : le temps du développement

- Capacité financière retrouvée
- Possibilité d'appréhender un avenir d'investissement
- Finaliser la reprise de compétences.

Ecrire l'avenir, préservez nos ressources.

Faire de la nature le pivot de toutes les actions

Continuer à améliorer la qualité de l'eau (SPANC, future compétence eau potable, travail avec les paysans, les pêcheurs sur les rivières).

Promouvoir les sites naturels et accompagner leur évolution.
Les inscrire dans une démarche de «tourisme vert» et développer le concept du «retour aux sources».

Encourager les démarches de transition énergétique.

Aménager le territoire

Assurer aux entreprises déjà présentes la pérennité et la possibilité de
Développement

Immobilier d'entreprise / Aides mises aux normes / Accès subventions européennes

Assurer la couverture numérique du territoire (soit fibre, soit 4G ou 5G par installation de pylône)

Accompagner la gestion forestière pour une restructuration parcellaire pour une forêt de production homogène

Lancer les démarches dans chaque commune du PLUi

Orienter les aides à la rénovation ou construction écologique

Animer le territoire

Tourisme

- Coordonner tous les acteurs (privés publics) des territoires (EPCI, Pays Sud Creusois, CD, Région, Lac de Vassivière)
- Démarcher et accompagner les porteurs de projets en matière d'hébergement

Services à la population

- S'appuyer sur ce qui existe déjà en matière d'accueil des enfants, favoriser la création de places dans les crèches ou l'installation de MAM
- Harmoniser l'offre sur le territoire

Culture et vie associative

- Continuer à rendre accessibles les spectacles au plus grand nombre et au plus près d'eux
- Étudier les pistes d'optimisation des espaces culturels du territoire pour les rendre encore plus attractifs
- Fédérer un plus grand nombre d'associations pour favoriser le lien entre les personnes

OM

- Sensibiliser et impliquer les habitants dans une démarche d'éco responsabilité et poursuivre le travail sur les consignes de tri